

Histoire de la pensée économique

La revue des troupes marginalistes

Ce cours vous est proposé par Emmanuel Petit, professeur de sciences économiques, Université de Bordeaux, groupe de recherche en économie théorique et appliquée et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

1. À qui appartient cette citation célèbre ?

« Si l'on veut récolter vite, il faut planter des carottes et des salades ; si l'on entend planter un chêne, il faut avoir la sagesse de se dire : mes petits-enfants me seront redevables de l'ombre que leur procurera cet arbre. »

- a. Winston Churchill
- b. Adam Smith
- c. Joseph Schumpeter
- d. Carl Menger
- e. Léon Walras

2. Stanley Jevons suppose qu'il y a une relation entre le cycle solaire et les « crises commerciales » : les variations de l'intensité du rayonnement solaire influencent les rendements des récoltes agricoles et donc le prix des céréales. Les variations du prix du blé influencent à leur tour la confiance des entrepreneurs, ce qui, en définitive, peut déclencher une « crise commerciale. »

- a. Vrai
- b. Faux

3. Complétez la phrase (une seule réponse juste).

Au moment de la Révolution marginaliste, l'ambition de Carl Menger est de fonder une science du comportement basée sur.....

- a. la sociologie
- b. l'anthropologie
- c. les mathématiques
- d. la psychologie expérimentale
- e. le droit

4. Dans son ouvrage *Histoire de l'Analyse Economique* publié en 1954, Joseph Schumpeter considère « comme l'un des économistes les plus authentiquement originaux qui aient existé ».

- a. John Maynard Keynes
- b. Léon Walras
- c. Stanley Jevons
- d. Carl Menger
- e. Clémence Royer

5. Parmi les auteurs de la révolution marginaliste, quel est celui qui a fait des études de Droit ?

- a. Heinrich Gossen
- b. Léon Walras
- c. Stanley Jevons
- d. Carl Menger

Références

Comment citer ce cours ?

Histoire de la pensée économique, Emmanuel Petit, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.